



Répondre aux marchés publics de façon dématérialisée

Êtes vous prêt pour une commande publique 100% dématérialisée ?

- Depuis octobre 2018, **toute réponse à un marché public est forcément dématérialisée**. Les réponses au format papier sont irrecevables et ne sont même pas analysées.
- **Le Dume - Document Unique de Marché Européen** se pré-remplit en ligne.
- **La signature électronique des documents** n'est plus systématique, mais peut être exigée.
- Enfin, les factures, liées à la commande publique passent par la **plateforme Chorus Pro**.

Durée

7 heures

Objectifs

- Comprendre l'encadrement législatif de la dématérialisation des marchés publics
- Maîtriser les enjeux du certificat électronique et signer des documents numériques
- Pratiquer la recherche de marchés publics, le téléchargement de DCE (Document de consultation des entreprises) et l'envoi de candidature via un profil d'acheteur (plateforme de marchés publics)
- Comprendre les enjeux liés à la veille sur les marchés publics

Attention, cette formation n'aborde pas l'analyse d'un appel d'offres, ni la constitution d'un mémoire technique

Programme de formation

Explications (20%), Démonstrations (30%) et pratique (50%)

Rappels sur la commande publique

- Objectifs des marchés publics
- Principes fondamentaux et leurs retranscriptions dans les profils d'acheteurs

La législation autour des marchés publics - sous l'aspect dématérialisation

- 1er avril 2016 et la simplification des marchés publics
- La mise en place du DUME - Document Unique de Marchés Européens
- Les seuils actuels
- 1er octobre 2018 : Des réponses 100% dématérialisées aux marchés publics.
- Les évolutions à venir

Certificat et signatures électroniques

- Fonctionnement des certificats
- Enjeux et reconnaissance légale de la signature électronique
- Les critères pour qu'un certificat électronique permettent de répondre à un marché public
- Où se procurer un certificat électronique ?
- Les formats avancés de signature électronique (Pades, Xades, Cades)

Démonstration du début à la fin d'une réponse électronique à un appel d'offre

- Détection de l'AAPC (Avis d'appel public à la concurrence),
- Inscription sur la plateforme,
- Retrait du DCE (document de consultation des entreprises) sous format électronique,
- Ouverture (exploitation des différents formats de fichiers, présentation et rappels des visionneuses, .zip, etc.),
- Signature électronique des documents numérique, cryptage et envoi sur la plateforme,
- Accusé de réception

Pratique

- Réponse à des appels d'offres fictifs sur différent profils d'acheteurs (plateformes de marchés publics)

Mettre en place une veille sur les marchés publics

- Détecter les bonnes plateformes en fonction des seuils : Profil d'acheteur, BOAMP, Journaux d'annonces légales, JOUE, etc.
- Les agents intelligents

Chorus Pro et la facturation électronique

- Présentation succincte de Chorus Pro

Public visé

- Toute personne (secrétaires, commerciaux, chargés d'affaires, assistants, métreaux, gérants...) chargée de répondre aux appels d'offres de marchés publics pour le compte d'une entreprise.

Prérequis

- Connaître les notions de base des marchés publics
- Etre relativement à l'aise avec l'outil informatique et la navigation Internet.
- Avoir accès à sa messagerie électronique pendant la formation (création de comptes, etc.)

Modalités de suivis

- Il est demandé aux stagiaires à chaque début de demi-journée la signature de la feuille de présence.
- Durant la formation, le formateur veille à la bonne compréhension et acquisition de l'information au travers de questions posées aux stagiaires.

Moyens pédagogiques

- Matériel informatique récent mis à disposition
- Supports remis aux stagiaires dès le début de la formation
- Méthodes expositives, démonstratives et actives
- Exercices et travaux pratiques
- Diaporamas et cartes heuristiques
- Sites web

Accessibilité

Alençon, Saint-Lô : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Caen - locaux partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite

Modalités d'évaluation

- Exercices pratiques réalisés tout au long de la formation
- Un quizz de connaissances est effectué durant la formation
- Une auto-évaluation est demandée à l'apprenant à la fin de la journée
- Le formateur valide ou non les acquis de l'apprenant.